

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance N° 1 du Mardi 5 novembre 2019

Le quorum étant atteint (24 votants, 30 présents), Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h07

Monsieur le Proviseur soumet l'organisation du secrétariat des séances du CA aux membres :

- 1<sup>er</sup> conseil : un représentant de l'administration
- 2<sup>ème</sup> conseil : un représentant des personnels enseignants
- 3<sup>ème</sup> conseil : un représentant d'une association parents d'élèves
- 4<sup>ème</sup> conseil : un représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service
- 5<sup>ème</sup> conseil : un représentant de l'autre association de parents d'élèves

Il confie à [Mme CHEVREAU Estelle](#), le secrétariat du Conseil d'Administration.

**Monsieur le proviseur demande de bien vouloir excuser les membres suivants retenus ce soir et qui ne pourront assister à ce Conseil d'Administration :**

- [Mme Emmanuelle CHEVALLIER, Fédération FCPE](#)
- [Mme VIALLAT Emeline, élève](#)

# ORDRE DU JOUR

## **I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

- 1) Installation du nouveau CA – PJ
- 2) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)
- 3) Approbation du PV de la séance du 24 juin 2019 – PJ (pour vote)
- 4) Adoption du règlement intérieur du CA – PJ (pour vote)
- 5) Installation des conseils et commissions – PJ (pour vote)
- 6) Bilan de rentrée – PJ (pour information)
- 7) Echange concernant les nouveaux horaires du lycée (pas de PJ) (pour vote)
- 8) Programme d'information sur l'orientation – PJ (pour vote)
- 9) Règlement intérieur (annulation d'une modification décidée au précédent CA) – PJ (pour vote)

## **II – CONTRATS ET CONVENTIONS (pour vote)**

- 10) Convention de prestation de rémunération avec le lycée Lumière pour l'UFA BTS SAM – PJ
- 11) Adoption du budget prévisionnel de l'UFA BTS SAM et autorisation de verser des vacances dans la limite du budget (en attente PJ)
- 12) Convention avec le lycée Herriot pour le voyage en Italie 2020 – PJ
- 13) Convention d'hébergement à l'internat avec le lycée Jean Perrin – PJ
- 14) Convention d'organisation des épreuves du CAPET STMS 2019 – PJ
- 15) Marchés groupement d'achats (marché denrées alimentaires / marchés vaisselles jetables) – PJ
- 16) Marché "fournitures et matériels pour les laboratoires de sciences – PJ
- 17) Contrat maintenance des climatisations – PJ
- 18) Délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière est annuelle – PJ (pour vote)
- 19) Convention entre LES HOSPICES CIVILS DE LYON et le lycée La Martinière Duchère pour la formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 pour les étudiants de BTS ABM et IMRT et pour un montant de 4172.82€ TTC.-PJ
- 20) Convention de renouvellement d'unité de formation par apprentissage par le GIPAL/CFA-UFA pour le BTS CI au lycée La Martinière Duchère 2019-2021 -PJ
- 21) Convention de partenariat avec l'Institut TELEMAQUE pour l'accompagnement des élèves jusqu'au baccalauréat – PJ
- 22) Convention d'hébergement à l'internat avec le Lycée Colbert –PJ

- 23) Convention de partenariat avec VetAgro pour la mise en place d'un tutorat par les étudiants du ca Vetagro Sup campus vétérinaire, pour nos élèves de Terminales STL BGB et CPGE TB1 et TB2 du 01/10/2019 au 30/06/2020 – PJ
- 24) Marché pour les produits d'entretien du 01/01/2020 au 31/12/2023 – PJ
- 25) Convention de désignation du délégué à la protection des données - PJ
- 26) Convention EURECIA plateforme RH - PJ
- 27) Convention avec l' HIAD pour la visite du service d'imagerie par les étudiants d'IMRT du Lycée La Martinière Duchère - PJ
- 28) Convention relative en milieu professionnel des étudiants du DTS IMRT pour 2019-2020 - PJ
- 29) Convention de la mise à disposition de locaux des HCL pour la formation de nos étudiants en IMRT – PJ
- 30) Convention de prêt de matériel pour une exposition « laïcité et religions dans la France d'aujourd'hui »- PJ
- 39) Convention avec la compagnie Les Trois Huit pour l'intervention d'un artiste pour l'enseignement et les activités artistiques, pour 2019-2020.

### **III – AFFAIRES FINANCIERES**

- 31) Tarif forfait photocopie pour les formations du rectorat fixé à 0,10 euros / photocopie (pas de PJ)
- 32) Tarifs SRH 2020 – PJ
- 33) Tarif TOIEC à compter du 01/01/2020 : 39,50 euros (pas de PJ)
- 34) Sortie à Paris (modification de la participation des familles pas de PJ)
- 35) Sortie "lycéens au cinéma" 2019 / 2020 : participation des familles fixée à 2,50 euros (pas de PJ)
- 36) Sortie "cinéma Duchère" 2019/2020 : participation fixée à 1 euro pour les titulaires PASS'REGION et 4 euros pour les autres (pas de PJ)
- 37) DBM pour vote – PJ
- 38) DBM pour information – PJ

### **IV – DIVERS**

Questions posées par les enseignants

## **I - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

### 1) Installation du nouveau CA – PJ

M. Lienhard demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'accueillir – sans voix délibérative – une professeure stagiaire, Célia Hoff (biotechnologie), dans le cadre de sa formation.

### 2) Approbation de l'ordre du jour (pour vote)

Modifications à apporter :

- Ajout d'une convention Compagnie les Trois huit,
- Modification du point concernant la sortie à Paris,
- Questions diverses posées par les enseignants

**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité**

### 3) Approbation du PV de la séance du 24 juin 2019 – PJ (pour vote)

Mme Balsalobre (professeur) demande la correction à apporter page 4, point 4 :

Ecrire : unanimité **moins** deux abstentions (il n'y avait cependant aucune erreur de comptage).

**Le procès verbal du Conseil d'administration du 24 juin 2019 est approuvé à l'unanimité**

### 4) Adoption du règlement intérieur du CA – PJ (pour vote)

Lecture du règlement et commentaire par M. Lienhard

Question de M. Abry (professeur) sur le devoir de réserve et de discrétion mentionné dans le règlement :

M. Lienhard répond que cela signifie que l'on peut en parler mais le CA n'est pas une instance publique : le PV ne devrait pas être communiqué très largement. Il précise que le vote à bulletin secret est de droit. Les positions que nous prenons seront exprimées publiquement mais nous n'avons pas à détailler les positions personnelles.

**Le règlement intérieur du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité**

### 5) Installation des conseils et commissions – PJ (pour vote)

**L'installation du nouveau Conseil d'administration est approuvée à l'unanimité**

### 6) Bilan de rentrée – PJ (pour information)

M. Lienhard reprend les résultats de nos formations qui pour certaines ne sont pas très bons (en pré bac et en post bac), sans remettre en cause qui que ce soit. Il ajoute qu' il faudra prendre le temps d'analyser objectivement les différentes causes. Les résultats sont excellents en classes préparatoires.

En termes d'orientation, M. Lienhard note la diminution de l'écart entre les demandes des familles et les décisions du conseil de classe pour la 1<sup>ère</sup> STMG. Cela est une bonne chose.

Les parents d'élèves (Mme Oliveres) demandent si une enquête a été menée auprès des élèves de 1<sup>ère</sup> sur le choix des spécialités pour la classe de terminale. M. Lienhard répond que l'on pourrait effectivement le faire au mois de janvier en précisant que cela n'engage pas le choix final.

M. Ricard (professeur) évoque une contradiction pour la 1<sup>ère</sup> STMG : l'orientation est moins subie mais pour autant le fonctionnement de certaines classes reste toujours problématique. M. Lienhard rétorque que nous souhaitons effectivement que l'orientation soit choisie, mais que nous avons également des équipes de contractuels et de stagiaires concentrées sur ces classes. Pour autant il ne faut pas les pointer du doigt mais c'est une réalité.

M. Ricard (professeur) demande des précisions sur les trois classes de terminale STMG. M. Lienhard répond que la troisième classe a été limitée à 18 pour mener initialement un projet avec 18 redoublants. Le rectorat a été relancé à plusieurs reprises pour compléter la 3<sup>ème</sup> classe.

M. Grillot (FCPE) questionne sur le regroupement possible d'établissements (ex : avec le lycée J. Perrin) pour les spécialités en terminale. M. Lienhard répond que ce sera plus compliqué avec des spécialités de 6 heures : il faudrait un alignement sur au moins 3 demi-journées de sorte que le chainage semble impossible.

Demande de Mme Léger (PEEP) de communiquer aux parents le bilan de rentrée : accord de M. Lienhard avec l'aval des membres du conseil.

#### 7) Echange concernant les nouveaux horaires du lycée (pas de PJ) (pour vote)

M. Lienhard rappelle qu'à l'origine du changement d'horaires effectué à la rentrée, l'objectif était de rétablir des cours à 55 minutes. Selon les enseignants, ce changement a engendré des retards en cours et des problèmes à la restauration scolaire. Les enseignants et les élèves ont déposé, avant les vacances, chacun de leur côté, une pétition. Les premiers demandaient le retour aux horaires de l'an dernier, et les second une adaptation pour leur permettre d'accéder normalement à la restauration scolaire.

Pour répondre à cette demande et au mal-être qui s'installait au sein des équipes, M. Lienhard a pris la décision d'aborder ce sujet devant le CA, afin de proposer un retour aux anciens horaires sur une période transitoire et d'observer les effets sur ce temps d'expérimentation (retard des élèves, nombre de passages à l'infirmerie, nombre de passages au restaurant scolaire).

M. Ricard (professeur) souligne l'ouverture des propos de M. Lienhard et réaffirme l'existence du mal être des enseignants et d'un certain malaise des élèves également. Il y avait un certain consensus pour revenir aux anciens horaires. Il précise que l'Association Sportive a pâti également de ces problèmes de pause méridienne.

M. Villard (AED) apporte aussi le témoignage de la vie scolaire qui peine à gérer les retards depuis la rentrée scolaire.

Mme Dehan (élève) relaye la parole des élèves qui n'ont pas le temps de manger. Il y a deux pauses de 15 min qui ont disparu à 11h45 et 13h45.

Mme Léger (PEEP) précise que pour une matière, sur une année scolaire 5 min correspond à un certain nombre d'heures non négligeable. Mme Hassabou (élève) ne remet pas en cause les 55 min mais le fait de ne pas à avoir le temps de manger. Mme Bracquemond (professeur) précise que les cinq minutes supplémentaires ne sont pas nécessairement bénéfiques à tous les moments de la journée et le seraient davantage le matin.

M. Lienhard suggère que l'on se donne un peu de temps pour trouver une organisation plus adaptée. Diverses possibilités existent à ce sujet. Concernant la remarque sur l'AS, il précise que nous avons libéré le mercredi après-midi pour l'AS. Cependant nous n'avons pas complètement mesuré l'impact de libérer complètement le 12h-13h. Nous aurions mieux fait de porter certains cours jusqu'à 13h. Nous sommes partiellement revenus sur cela a posteriori et cela a apporté un peu de souplesse.

M. Ricard (professeur) souligne qu'il paraît urgent de revenir aux anciens horaires, afin d'avoir des élèves performants sur 50 min et ne pas cumuler des retards sur les 10 premières minutes de cours.

M. Villard (adjoint gestionnaire) a comparé les chiffres 2018 et 2019 sur les deux mois de septembre-octobre – à observer avec beaucoup de précautions car les conditions ne sont pas les mêmes (cette année : absence de cours le mercredi après midi pour le secondaire). Il observe une augmentation de la concentration des passages sur le créneau (12h-13h) et également une baisse de 5000 repas le midi par rapport à l'an dernier (à relativiser par rapport au mercredi qui conduit mécaniquement à une réduction de quelques 3000 repas sur la période).

M. Lienhard propose de prendre le temps d'en parler et d'évaluer toutes les solutions possibles.

Il propose que le sujet soit mis au vote au prochain CA au vu des éléments que l'on aura constaté et discuté.

La commission permanente se réunira début janvier pour analyser les éventuelles évolutions et faire des propositions de solutions.

**Le retour aux anciens horaires temporairement pour les deux mois à venir sont approuvés : sur les 24 votants : 2 contre, 5 abstentions, 17 pour**

8) Programme d'information sur l'orientation – PJ (pour vote)

**Le programme d'information et d'orientation est approuvé à l'unanimité**

9) Règlement intérieur (annulation d'une modification décidée au précédent CA) – PJ (pour vote)

**L'annulation de certaines modifications décidées au dernier conseil d'administration sur le règlement intérieur est approuvée à l'unanimité**

## **II – CONTRATS ET CONVENTIONS (pour vote)**

**Mme Balsalobre propose un vote groupé, accepté par le conseil**

10) Convention de prestation de rémunération avec le lycée Lumière pour l'UFA BTS SAM – PJ

**La convention pour la prestation de rémunération avec le lycée Lumière pour le BTS SAM est approuvée à l'unanimité**

11) Adoption du budget prévisionnel de l'UFA BTS SAM et autorisation de verser des vacances dans la limite du budget (en attente PJ)

**L'adoption du budget de l'UFA BTS SAM et l'autorisation de verser des vacances sont approuvées par à l'unanimité**

12) Convention avec le lycée Herriot pour le voyage en Italie 2020 – PJ

**La convention avec le lycée Herriot pour le voyage en Italie est approuvée à l'unanimité**

13) Convention d'hébergement à l'internat avec le lycée Jean Perrin – PJ

**La convention d'hébergement avec le lycée Jean PERRIN pour l'internat est approuvée à l'unanimité**

14) Convention d'organisation des épreuves du CAPET STMS 2019 – PJ

**La convention pour l'organisation du CAPET STMS 2019 est approuvée à l'unanimité**

15) Marchés groupement d'achats (marché denrées alimentaires / marchés vaisselles jetables) – PJ

**Les marchés groupement d'achat sont approuvés à l'unanimité**

16) Marché "fournitures et matériels pour les laboratoires de sciences – PJ

**Le marché « fournitures et matériels pour les laboratoires de sciences » est approuvé à l'unanimité**

17) Contrat maintenance des climatisations – PJ

**Le contrat maintenance des climatisations est approuvé à l'unanimité**

18) Délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière est annuelle – PJ (pour vote)

**La délégation du CA au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière pour l'année 2019-2020 .est approuvée à l'unanimité**

19) Convention entre LES HOSPICES CIVILS DE LYON et le lycée La Martinière Duchère pour la formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2 pour les étudiants de BTS ABM et IMRT et pour un montant de 4172.82€ TTC.-PJ

**La convention AFGSU avec les HCL. pour le BTS ABM et IMRT .est approuvée à l'unanimité**

20) Convention de renouvellement d'unité de formation par apprentissage par le GIPAL/CFA-UFA pour le BTS CI au lycée La Martinière Duchère 2019-2021 –PJ

**La convention de renouvellement d'unité de formation par apprentissage par le GIPAL pour le BTS CI est approuvée à l'unanimité**

21) Convention de partenariat avec l'Institut TELEMAQUE pour l'accompagnement des élèves jusqu'au baccalauréat – PJ

**La convention TELEMAQUE est approuvée à l'unanimité**

22) Convention d'hébergement à l'internat avec le Lycée Colbert –PJ

**La convention d'hébergement avec le lycée Colbert est approuvée à l'unanimité**

23) Convention de partenariat avec VetAgro pour la mise en place d'un tutorat par les étudiants du ca Vetagro Sup campus vétérinaire, pour nos élèves de Terminales STL BGB et CPGE TB1 etTB2 du 01/10/2019 au 30/06/2020 – PJ

**La convention VetAgro est approuvée à l'unanimité**

24) Marché pour les produits d'entretien du 01/01/2020 au 31/12/2023 – PJ

**Le marché pour les produits d'entretien est approuvé à l'unanimité**

25) Convention de désignation du délégué à la protection des données – PJ

**La convention pour la désignation d'un délégué pour la protection des données est approuvée à l'unanimité**

26) Convention EURECIA plateforme RH – PJ

**La convention EURECIA est approuvée à l'unanimité**

27) Convention avec l' HIAD pour la visite du service d'imagerie par les étudiants d'IMRT du Lycée La Martinière Duchère – PJ

**La convention avec l' HIAD pour la visite du service imagerie par les étudiants d'IMRT est approuvée à l'unanimité**

28) Convention relative en milieu professionnel des étudiants du DTS IMRT pour 2019-2020 – PJ



**La convention relative en milieu professionnel des étudiants du DTS IMRT du lycée est approuvée à l'unanimité**

29) Convention de la mise à disposition de locaux des HCL pour la formation de nos étudiants en IMRT – PJ

**La convention pour la mise à disposition de locaux des HCL pour nos étudiants est approuvée à l'unanimité**

30) Convention de prêt de matériel pour une exposition « laïcité et religions dans la France d'aujourd'hui »- PJ

**La convention de prêt de matériel pour une exposition est approuvée à l'unanimité**

31) Convention avec la compagnie Les Trois Huit pour l'intervention d'un artiste pour l'enseignement et les activités artistiques, pour 2019-2020.

**La convention avec les Trois-Huit est approuvée à l'unanimité**

21h05 départ de Mme Rameau et M. Villard

### **III – AFFAIRES FINANCIERES**

32) Autorisation de recettes

**L'autorisation de recettes est approuvée à l'unanimité**

33) Tarifs SRH 2020 – PJ

Les inscriptions ont été faites pour réduire le gaspillage. Les forfaits ont été mis en place pour faciliter la gestion pour les familles. Le coût est moindre avec un forfait par rapport au ticket

**Le tarif SRH 2020 est approuvé : sur 22 votants : 1 abstention, 21 pour**

34) Tarif TOIEC à compter du 01/01/2020 : 39,50 euros (pas de PJ)

**Le tarif TOEIC pour 2020 est approuvé à l'unanimité**

35) Sortie à Paris (modification de la participation des familles) pas de PJ

Le tarif passe à 280 € au lieu de 255,49 € (voté en juin). Concerne des élèves de 1<sup>ère</sup>, de terminale L et de classes préparatoires

**La modification de la participation des familles pour la sortie à Paris est approuvée à l'unanimité**

36) Sortie "lycéens au cinéma" 2019/2020 : participation des familles fixée à 2,50 € (pas de PJ)

**La sortie lycéens au cinéma pour 2019/2020 est approuvée à l'unanimité**

37) Sortie "cinéma Duchère" 2019/2020 : participation fixée à 1 € pour les titulaires PASS'REGION et 4 € pour les autres (pas de PJ)

**La sortie « cinéma duchère » pour 2019-2020 sont approuvées à l'unanimité**

38) DBM pour vote – PJ

39) DBM pour information – PJ

#### **IV – DIVERS**

Questions des enseignants :

##### **Question 1 :**

Pourquoi ne pas convoquer un Conseil d'Administration courant du mois de septembre pour faire le bilan de la rentrée ?

Réponse de M. Lienhard :

- Il y a peu de matière pour la réunion d'un CA à ce stade de l'année.
- Cela supposerait la réunion de l'ancienne formation (difficile d'obtenir le quorum)

##### **Question 2 :**

La deuxième session des contrôles continus de première est très proche de la précédente, serait-il possible de la repousser de quelques semaines ? Qu'indique le calendrier académique des épreuves ?

Réponse de M. Lienhard :

Le calendrier académique qui nous a été adressé à la rentrée prévoyait une seconde série d'épreuves entre le 30 mars et le 17 avril.

A la date de réunion du conseil pédagogique, le rectorat confirmait ces dates et aucune indication ministérielle n'était donnée. Nous avons donc placé les épreuves de manière conforme mais certes proches des précédentes. Cette proposition a néanmoins agréé l'ensemble des représentants du personnel présents au conseil pédagogique.

Depuis, un calendrier national, légèrement différent, a été publié (fixant la plage des épreuves de mi-avril à fin mai).

Réinterrogée la DEC confirme le fait de retenir la période fixée par le ministère.

Nous proposons donc de décaler la période de contrôle pour l'inclure dans cette plage (sans doute du 11 au 12-05-2020). Les coordinateurs concernés seront sollicités rapidement pour fixer définitivement les dates de ces épreuves.

##### **Question 3 :**

Vous n'avez prévu qu'une seule journée pour les épreuves de rattrapage, cela sera-t-il suffisant pour un élève qui serait absent à toutes les épreuves ?

Réponse de M. Lienhard :

Nous envisageons en effet d'étaler sur 2 jours la durée des épreuves de rattrapage.

##### **Question 4 :**

Comment sera organisée la surveillance des épreuves ?

Réponse de M. Lienhard :

De manière conforme aux préconisations (actuelles) : un professeur avec son groupe d'élèves (2h au plus).

Nous assurerons néanmoins une présence complémentaire dans les couloirs pour permettre au surveillant comme aux élèves de se rendre aux toilettes.

##### **Question 5 :**

Comment sera organisée la répartition des copies pour les corrections ?

Réponse de M. Lienhard :

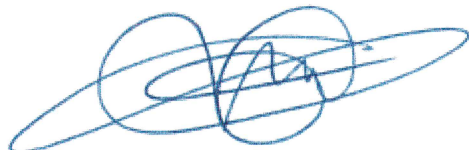
Le service des examens et concours nous confirme la dématérialisation de la correction à partir de copies anonymisées numérisées. Correction par un autre enseignant que celui de la classe.

M. Lienhard informe les membres du CA de la date des portes ouvertes qui auront lieu le samedi 14 mars 2020, pour le secondaire et le supérieur

La séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance

Mme CHEVREAU Estelle



Le Proviseur

Gabriel LIENHARD

